

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves
ESWATINI : L'ONU
"PROFONDÉMENT
PRÉOCCUPÉE" PAR
LA VIOLENTE RÉPRES-
SION

L'ONU s'est montrée hier "profondément préoccupée" face à la violente répression des manifestations contre la monarchie en Eswatini, et demande au gouvernement de ce petit pays d'Afrique australe d'enquêter rapidement à ce sujet. Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme demande "au gouvernement de veiller à ce que des enquêtes rapides soient menées sur toutes les allégations de violations des droits de humains".

**BARRAGE SUR LE
NIL : L'EGYPTE ET LE
SOUDAN S'OPPOSENT
AU REMPLISSAGE PAR
L'ETHIOPIE**

L'Egypte et le Soudan ont rejeté l'initiative de l'Ethiopie d'entamer sans accord préalable la seconde phase de remplissage de son barrage controversé sur le Nil, une opération qui risque d'aggraver la tension avant une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU jeudi. L'Egypte a annoncé avoir été informée par Addis Abeba du début de la 2e phase de remplissage du barrage, construit par l'Ethiopie en amont du Nil.

**TUNISIE : L'ACCUEIL
DES MIGRANTS
MALGRÉ LE MARASME
ÉCONOMIQUE**

Au premier rang d'une petite salle de classe, trois femmes de nationalités différentes, assises à leurs pupitres, apprennent le français malgré la chaleur écrasante : à Médenine, dans le sud de la Tunisie, des associations s'efforcent d'intégrer les migrants. La Tunisie peine à répondre aux attentes sociales de sa propre population, mais des associations et ONG parviennent à offrir quelques services aux migrants dans le besoin.

Jacob Zuma fait dans la résistance !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

L'ANCIEN président sud-africain refuse de se livrer aux autoritaires judiciaires qui l'ont condamné à 15 mois ferme pour outrage. Il a décidé de gagner du temps en jouant sur des recours judiciaires, dont une audience hier pour éviter une éventuelle arrestation. Avant même l'ouverture de cette audience, le ministre de la Police avait renoncé à arrêter M. Zuma cette semaine. Les autorités ont déclaré, dans un courrier adressé à la Cour constitutionnelle, qu'elles n'interviendraient pas avant la fin de la bataille judiciaire.

Condamné la semaine dernière par la plus haute juridiction du pays à la prison ferme, après plusieurs refus de témoigner dans le cadre d'enquêtes pour corruption d'Etat, M. Zuma avait jusqu'à dimanche soir pour se rendre, sinon la police avait reçu ordre de l'arrêter à compter de mercredi minuit. Mais l'homme politique, charismatique et roublard, a obtenu que la Cour réexamine sa sentence ; une nouvelle audience est prévue lundi prochain. Entretemps, il a réclamé que l'ordre de procéder à son arrestation soit suspendu.

C'est ainsi qu'à l'ouverture de l'audience virtuelle au tribunal de Pietermaritzburg, dans la province du Kwazulu-Natal (Est), son avocat Dali Mpofu a demandé "de manière effective" l'annulation du mandat d'arrêt contre un homme qui aura bientôt 80 ans et dont "l'état de santé est incontestablement précaire". M Zuma ne "risque pas de fuir", a-t-il argumenté, soulignant aussi que les autorités avaient d'elles-mêmes décidé de ne pas agir "en raison de la situation qui s'est aggravée dans le pays autour de cette affaire" et une "situation sécuritaire versatile". La police et le Congrès national africain (ANC) au pouvoir redoutent qu'une arrestation de l'ancien président ne provoque des troubles publics. Chantant et dansant, un petit groupe de partisans du leader,



L'ex-président Jacob Zuma, retranché parmi les siens, en pays zoulou.

rassemblés dans la matinée devant le tribunal, a été évacué. Pendant le week-end, des foules de partisans s'étaient massées devant son fief de Nkandla, dans la campagne zouloue, où il s'est retranché. Des centaines, cer-

tains en tenue traditionnelle de guerriers zoulous, torsos nus et peaux de léopard, ont scandé son nom lorsqu'il s'est adressé à eux en zoulou depuis une scène. S'en prenant une nouvelle fois à l'appareil judiciaire, le redouté

chef du renseignement de l'ANC en exil pendant l'apartheid a dénoncé "une condamnation sans procès", allant jusqu'à se dire "inquiet de voir l'Afrique du Sud revenir à un régime comparable à l'apartheid".

Un casse-tête politique



La secrétaire générale de l'ANC, Jessie Duarte, pour l'application de la décision de justice.

J.O.
Libreville/Gabon

SI la justice a terminé sa procédure, la place est désormais aux pressions politiques. Rejetant le "chauvinisme ethnique", allusion à la carte zouloue agitée par les soutiens de l'ancien président ces derniers

jours, l'ANC a condamné mardi dans un communiqué "toute tentative de répondre à des questions juridiques et judiciaires par des menaces et des actes de violence", au lendemain d'une réunion au sommet autour du "cas Zuma".

Tout en déclarant "laisser le pouvoir judiciaire prendre ses

propres décisions", Jessie Duarte, la secrétaire générale du parti tiraillé dans une guerre de factions, a dit "espérer que la requête en justice du camarade Zuma sera couronnée de succès". M. Zuma est accusé d'avoir pillé les ressources publiques pendant ses neuf années au pouvoir. Depuis la création en 2018 d'une commission d'enquête sur la corruption d'Etat, M. Zuma, mis en cause par une quarantaine de témoignages, multiplie les manœuvres pour éviter de témoigner.

La commission d'enquête, qui a demandé son emprisonnement, a dénoncé "un abus continu des procédures judiciaires", estimant que "les tribunaux ne devraient plus accepter de tels abus". Englué dans les scandales, Jacob Zuma a été poussé à la démission en 2018. Son successeur, Cyril Ramaphosa, qui fait de la corruption son cheval de bataille, doit également être entendu par la commission anti-corruption.